

# Un quasi-paradis économique sur un désert sociétal

PHILIPPE LAMBERTS

*Eurodéputé Ecolo, coprésident des Verts au Parlement européen*

La Commission européenne a délivré un relativement bon bulletin à la Belgique ce 22 février. Évaluant les politiques menées récemment et leur influence plutôt positive sur les statistiques officielles (entendez-moi bien: celles qui comptent vraiment pour elle: le PIB, la compétitivité et dans une moindre mesure, celles relatives aux finances publiques), la Commission européenne conclut que la Belgique est un élève particulièrement bien appliqué.

Elle pointe en particulier les créations d'emplois (dont ne profitent pas les peu qualifiés, les jeunes, les seniors et les personnes d'origine étrangère), le tax shift, la réforme des pensions et celle de la loi salariale qui, soulignons-le, signifie un quasi-gel salarial pour une période indéterminée mais longue.

Elle relève que la Belgique ne sera pas en mesure d'atteindre son objectif de réduire la pauvreté (de 380.000 personnes) d'ici à 2020. En réalité, depuis 2008, le nombre de pauvres a augmenté d'un inquiétant + 143.000.

## Les borgnes sont rois

La Commission ne fait pourtant pas le lien entre ces réformes et ce résultat. L'écart entre la réalité statistique et l'objectif politique dépasse désormais le demi-million! Au royaume de Belgique des aveugles, les borgnes sont rois. Et les inégalités scolaires qui se marquent de plus en plus et débütent dès l'école maternelle, lorsque certaines classes comprennent une trentaine d'enfants de 3-4 ans, n'augurent rien de bon pour l'avenir.

La Commission souhaiterait toutefois que les voitures de société soient découragées par le biais d'une fiscalité plus lourde car, après tout, la Belgique est le pays le plus embouteillé d'Europe (au regard du nombre d'heures perdues dans le trafic).

Elle déplore aussi le manque d'investissements, en particulier dans les infrastructures de transport et énergétique et le système éducatif. Avec un peu de chance, cela incitera Charles Michel à mettre en œuvre le Pacte national pour les investissements qu'il avait annoncé il y a plus de six mois déjà...

S'il suit la Commission, la réduction de

la pauvreté, l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (notamment dans l'industrie toujours plus énergivore malgré les nombreuses restructurations), la pollution atmosphérique et les énergies renouvelables qui entachent le beau bulletin devraient se situer en son cœur. Évidemment, la Commission qui ne semble se préoccuper que de compétitivité (salariale) et des critères de Maastricht (dette et déficit publics) ne va pas jusqu'à émettre cette recommandation ou, au moins, à inciter à prendre ces points noirs au sérieux.

C'est d'autant moins le cas qu'elle critique les gouvernements pour leur insuffisante austerité budgétaire et leur totale absence de stratégie climatique dans le long

terme (qui passe donc à l'arrière-plan).

Étonnamment, la Commission si prompte à vilipender un pays pour son taux d'endettement public élevé reste silencieuse sur le taux d'endettement des entreprises qui est deux fois plus important (214% en 2015 selon la Banque Nationale de Belgique; 166% selon la Commission).

Pourtant, il y a matière à dire dans la mesure où, d'une part, ce taux excède le seuil d'alerte (133%) fixé par l'UE et, d'autre part, l'évolution significative de cet indicateur s'est déroulée alors que la «rémunération du capital» augmentait de 224% (en monnaie courante), soit à un rythme 3 fois plus important que les frais de personnel.

Avec cela, vous pouvez toujours y aller pour démentir les 80% de Belges qui pensent que «les dirigeants politiques ont laissé la finance prendre le pouvoir».\*

## Le côté obscur de la puissance publique

Coincidence des dates, Amnesty International publiait son rapport annuel le même jour.

En réponse aux attentats terroristes de mars 2016, le gouvernement a pris des mesures «préoccupantes au regard du principe de légalité, notamment en ce qui concerne la clarté de la loi, et du respect des libertés d'association et d'expression», selon l'ONG.

Amnesty rappelle que «malgré l'engagement pris par le gouvernement en mai, dans le cadre de l'Examen périodique universel [ONU], de veiller à ce que les mesures de lutte contre le terrorisme respectent les droits humains, peu d'initiatives ont été prises pour évaluer l'incidence des nouvelles mesures sur les droits de la personne».

À cet égard, les conditions de détention

demeurent problématiques en dépit de la grève de l'année dernière, en particulier lorsqu'il s'agit de l'accès aux soins de santé. Enfin, et pour faire le lien avec la discrimination dont sont victimes les populations d'origine étrangère, la police aurait eu recours au profilage ethnique contre les minorités ethniques et religieuses.

Sur un autre plan, «70% des actes de violence domestique signalés n'avaient pas donné lieu à des poursuites pénales et que la politique judiciaire actuelle n'était pas efficace pour réduire le taux de récidive en matière de violence domestique».

Le rapport ne prend pas en compte la modification d'une loi permettant d'expulser des «étrangers nés en Belgique» ou l'obstination du secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration de refuser de délivrer un visa à des familles syriennes.

## Tout va très bien, Madame la Marquise...

Certes, cela échappe à la logique du «semestre européen», mais n'oublions pas que l'UE s'est dotée d'une Charte des Droits fondamentaux dont le vice-président de la Commission est en charge du respect, et que le Traité prévoit des sanctions à l'égard d'un pays si le Conseil des ministres constate, suite à un rapport de la Commission, que ce pays viole gravement les valeurs européennes que sont le respect de la dignité humaine, l'égalité, l'état de droit, respect des droits de l'homme, la non-discrimination (y compris entre les sexes).

Mais tout va très bien, Madame la Marquise ou plutôt de Monsieur le Commissaire. Ceci dit, ne vous attendez pas à une liesse populaire le 25 mars prochain pour fêter le 60<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Rome.

\* Sondage Noir Jaune Blues, janvier 2017

La réduction de la pauvreté, l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, la pollution atmosphérique et les énergies renouvelables entachent le beau bulletin de la Belgique délivré par la Commission européenne.